### Rapport intermédiaire d'opération archéologique



### **LENS**

Pramounir parcelle 3454

22 octobre au 19 décembre 2019 24-25 février 2020 1-7 et 14-24 avril 2020 18-19 mai 2020

AFF. 721

Sous la direction de Morgan Millet



### Lens

### Pramounir

parcelle 3454

Rapport intermédiaire d'opération archéologique

Illustration de couverture: Vue du chantier, au centre, en direction de l'ouest (photo drone R. Andenmatten, OCA) Sous la direction de

Morgan Millet

### Élaboration

Morgan Millet (coordination, rédaction) Clément Hervé (étude céramologique) Claudia Nitu (étude céramologique) Michel Guélat (étude géomorphologique)

### DAO

Yann Buzzi, Morgan Millet

Mise en page

Karim Sauterel

### **SOMMAIRE**

Données administratives, techniques et scientifiques	7
Fiche signalétique du site	7
Intervenants administratifs et techniques	7
Localisation de l'opération	8
Notice scientifique	9
Fiche d'état du site	9
1 Présentation	11
1.1 Cadre de l'intervention	11
1.2 État des connaissances et objectifs	12
1.2.1 Cadre géographique	12
1.2.2 État du gisement et nature du terrain 1.2.3 Contexte archéologique	
1.2.4 Le diagnostic	
1.2.5 Objectifs et cahier des charges de l'intervention	
1.3 Déroulement et protocole de l'intervention	
1.3.1 La fouille	
1.3.1.1 Decapage mecanique, mise en securite et contraintes	
1.3.1.3 La coupe stratigraphique de référence	21
1.3.1.4 Méthode d'enregistrement des données	
2 Cadre géologique et sédimentaire	24
2.1 Introduction	
2.2 Le contexte géologique	24
2.3 Le remplissage sédimentaire	
2.3.1 Partie inférieure	
2.3.1.1 Stratigraphie	
2.3.1.2 Prélèvements	
2.4 Discussion	
2.5 Bilan et perspectives	29
3 Résultats	30
3.1 NAT 1: Substrat glaciaire et premiers dépôts	30
3.2 Période 1: un indice d'une fréquentation dès le Néolithique ancien	30
3.3 Période 2 : occupation du Néolithique moyen	30
3.4 Période 3 : occupation du Néolithique final	32
3.5 NAT 2 : accélération de la sédimentation à la fin du Néolithique	32
3.6 Période 4: premier espace de circulation au Bronze moyen?	32
3.7 NAT 3 : reprise de l'accumulation sédimentaire	
3.8 Période 5 : aménagement du versant sud au Bronze final?	
3.9 NAT 4: intensification des phénomènes de ruissellements	
3.10 Période 6 : une occupation à l'âge du Fer ?	

3.11 Période 7 : niveau de circulation de la fin de l'âge du Fer/début du Haut-Empire	35
3.12 Période 8 : espace funéraire et voirie (?) du Haut-Empire/Bas-Empire	36
3.13 NAT 5: colluvionnement de l'Antiquité tardive	39
3.14 Période 9 : Voie de l'Antiquité tardive/Haut Moyen-Âge	
3.15 Niveaux postérieurs et structures non-phasées	
4 Études et analyses	42
4.1 Études de mobiliers	42
4.1.1 La céramique pré-et protohistorique	
4.1.1.1 La céramique néolithique	
4.1.2 La céramique protohistorique	
4.1.2.1 Une majorité de tessons datés de l'Antiquité tardive	
4.1.2.2 Les céramiques des structures funéraires	
4.1.2.3 Quelques témoins un peu plus anciens	
4.2 Analyses par le radiocarbone	44
5 Conclusion	45
6 Bibliographie	46
7 Annexes	48
Annexe 1: Inventaire des Unités de Terrain (UT)	49
Annexe 2: Inventaire des minutes de terrain	57
Annexe 3: Inventaire des photographies numériques	60
Annexe 4: Inventaire des prélèvements	68
Annexe 5: Inventaire du mobilier archéologique	72
Annexe 6: Inventaire des échantillons prélevés (étude géologique)	82
Annexe 7: Diagramme stratigraphique	82
Annexe 8.1: Inventaire de la céramique pré- et protohistorique	84
Annexe 8.2: Inventaire de la céramique antique	85

### Données administratives, techniques et scientifiques

### Fiche signalétique du site

Canton: Valais

Commune: Lens, district de Sierre

Lieu-dit: Pramounir Cadastre: parcelle 3454 Sigle chantier: LSP19

Coordonnées nationales: CNS 1286, 2807'279/4483'152

Altitude moyenne: 1136 m

Nature de l'aménagement: projet immobilier

Surface de la parcelle: 1632 m² Surface fouillée: 825 m²

Dates d'intervention: 22 octobre au 19 décembre 2019

24-25 février 2020 1-7 et 14-24 avril 2020 18-19 mai 2020

Thésaurus: -Voirie, funéraire, habitat

Datation: Néolithique, âge du Bronze, âge du Fer,

Antiquité, Haut Moyen-Âge

### Intervenants administratifs et techniques

### **Bétrisey Travaux Publics** Eddy Fumeaux (technicien)

**Bertrand Cordonier SA** 

Johann Cordonier (administrateur)

### État du Valais, Service de la culture, Office Cantonal d'Archéologie

Caroline Brunetti (archéologue cantonale) Romain Andenmatten (conservateur du patrimoine archéologique)

### Archeodunum SA

Sébastien Freudiger (directeur opérationnel)
Morgan Millet (responsable d'opération)
Ioana Benazeth (adjointe au responsable d'opération)
Tristan Allegro, Miguel Alvarez, Nathalie Andenmatten,
Thibaud Constantin, Denis Goldhorn, François Menna,
Aurèle Pignolet, Cindy Vaucher (archéologues, techniciens de fouille)

### Sediqua SA, étude géologique

Michel Guélat (géologue)

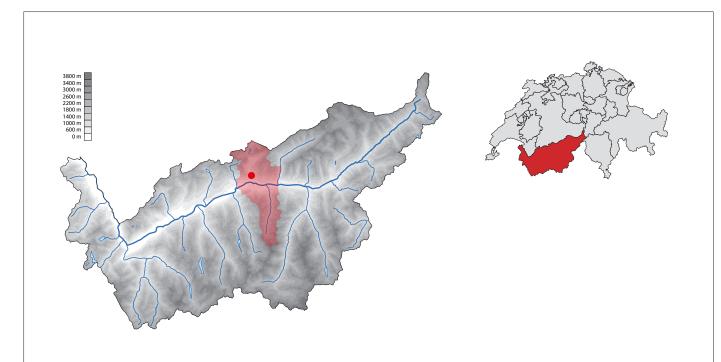
### Poznańskie Laboratorium Radiowęglowe

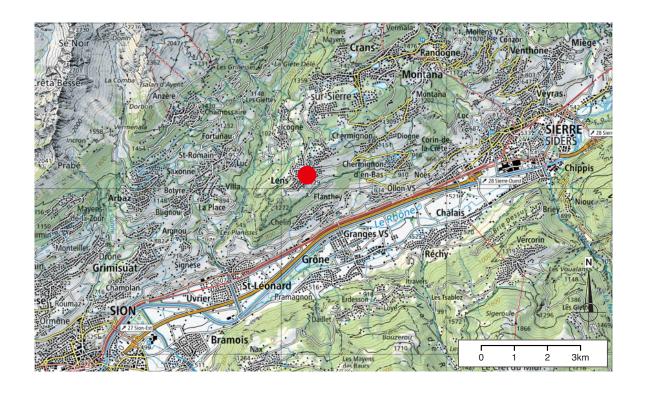
Tomasz Goslar (chef de laboratoire)

### Rédaction du rapport

Morgan Millet (coordination, rédaction, inventaires, DAO) Yann Buzzi (plans, DAO) Clément Hervé (étude céramologique antique) Claudia Nitu (étude céramologique pré- protohistorique) Michel Guélat (étude géologique)

### Localisation de l'opération





### Notice scientifique

Réalisée en préalable à la construction d'un immeuble à flanc de colline, la fouille de la parcelle 3454 de la commune de Lens a mis au jour au moins neuf périodes d'occupation distinctes.

Les trois premières sont matérialisées par un trou de poteau, par une structure empierrée linéaire prise dans une couche sédimentaire charbonneuse et rubéfiée et par un foyer. Elles sont datées par analyse radiocarbone du Néolithique (ancien, moyen et final). Il pourrait s'agir d'une occupation située au centre d'une dépression formée par la colline et la remontée du substrat schisteux.

L'état suivant est caractérisé par un cailloutis, deux solins et un foyer à pierres chauffées, attribués par analyse radiocarbone au Bronze moyen.

Au sud de cet ensemble, un autre état attribué au Bronze final est représenté par les vestiges ruinés d'un grand mur en pierre sèche, avec des empreintes de substructions en bois, traversant d'ouest en est toute la surface d'investigation. La position de cet aménagement, au plus près du versant de la colline, évoque une fonction de mur de terrasse. Les quatre dernières phases associent structures domestiques, niveaux de circulation successifs et espace funéraire. Ces différents états de voies d'axe est-ouest, composés d'une bande de roulement soignée, progressivement rechargée et assainie, devaient permettre d'accéder au sommet de la colline à la faveur d'une pente douce se développant sur sa bordure nord-est. L'espace funéraire comprend six fosses de rejet de crémation, parfois accompagnées d'offrandes. Les structures livrent des ossements brûlés, des fragments de céramique – dont une urne complète – et des objets métalliques fondus. L'ensemble de ces vestiges est attribuable à un intervalle compris entre la fin de l'âge du Fer et le tout début du Moyen-Âge.

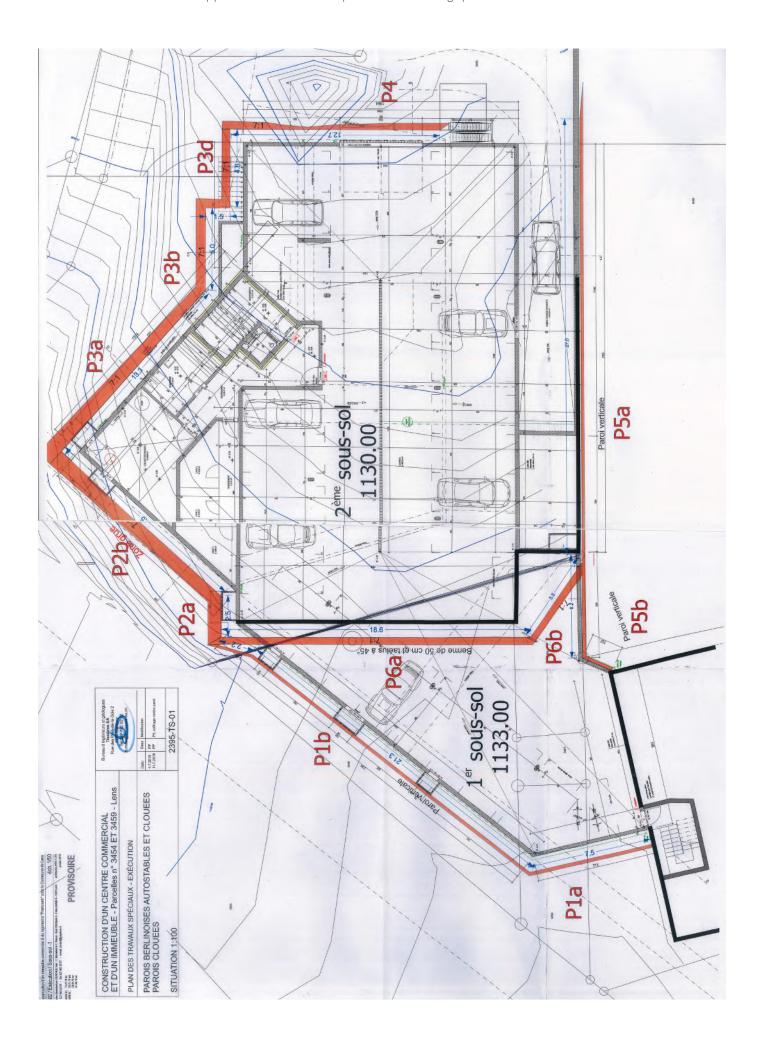
Prélèvements: charbons pour analyses <sup>14</sup>C, sédiment.

Mobilier archéologique: anthropologie, céramique, faune, lithique, mobilier métallique, numismatique, verre. Datation: radiocarbone: Néolithique ancien; Néolithique moyen, Néolithique final; âge du Bronze. Mobilier: Néolithique moyen; âges des Métaux; Antiquité; Haut Moyen-Âge.

### Fiche d'état du site

Les vestiges documentés occupent une surface d'environ 800 m² et ont été exhaustivement traités. La majorité d'entre eux se situe en partie médiane de la parcelle. Les observations faites suggèrent l'extension du gisement a minima vers l'est et l'ouest de l'emprise investiguée. Un développement en marges septentrionale et méridionale de la parcelle est également envisageable.

Elles attestent d'une occupation très éparse datant de l'époque romaine et du Moyen Âge, comme déjà démontré par les fouilles précédentes à cette opération. En raison de cette dispersion des vestiges, il est très probable que l'occupation s'étend au-delà des limites de cette étape d'extension de la gravière. Les travaux agricoles qui concernent les parcelles adjacentes ont vraisemblablement eu peu d'impact sur les éventuels vestiges, à l'instar de la parcelle fouillée. Les prochaines étapes d'extension méritent donc un traitement similaire à celui effectué lors de cette opération.



# 1 Présentation

### 1.1 Cadre de l'intervention

ette opération archéologique est liée à l'aménagement d'un immeuble à destination commerciale et résidentielle dans le centre de la commune de Lens (fig.1).

Faisant suite à la réalisation d'un diagnostic qui a révélé la présence de vestiges de plusieurs époques, l'Office cantonal d'Archéologie (OCA, Service de la culture, État du Valais) a prescrit une fouille préventive sur une superficie d'environ 825 m². Il a mandaté le bureau Archeodunum SA pour mener à bien cette opération. Elle s'est déroulée en plusieurs étapes sur environ douze semaines, entre le 22 octobre 2019 et le 19 mai 2020.

### 1.2 État des connaissances et objectifs

### 1.2.1 Cadre géographique

La commune de Lens se situe en Valais central, dans le district de Sierre. Elle prend place en rive droite de la vallée du Rhône, sur l'adret. Elle s'étend sur un vaste territoire composé des villages de Lens, Crans-sur-Sierre, Flanthey, Chelin, Vaas, Valençon, Les Condémines, Saint-Clément et Petit-Ollon.

Le site investigué se trouve à proximité du centre du village de Lens (fig.2), sur une parcelle précédemment affectée au stationnement automobile. Il se développe dans un ancien vallon comblé, au nord d'une légère colline, à une altitude moyenne de 1136 m.

D'un point de vue géologique, le sous-sol se compose d'un socle rocheux de calcschiste surmonté par les dépôts glaciaires. La séquence sédimentaire couvrant les formations glaciaires voit se succéder des dépôts fins éoliens puis un remplissage plus grossier colluvié qui viennent combler progressivement le vallon (cf. infra 2). La couverture supérieure se compose de matériel colluvié et de remblais modernes liés aux aménagements environnants. L'ensemble des dépôts présente une pente douce régulière d'ouest en est. L'épaisseur moyenne constatée de ce remplissage atteint presque 8 m depuis les sédiments fluvioglaciaires. Ce recouvrement, plus réduit à l'ouest, augmente progressivement vers l'est en suivant le pendage du terrain naturel.

### 1.2.2 État du gisement et nature du terrain

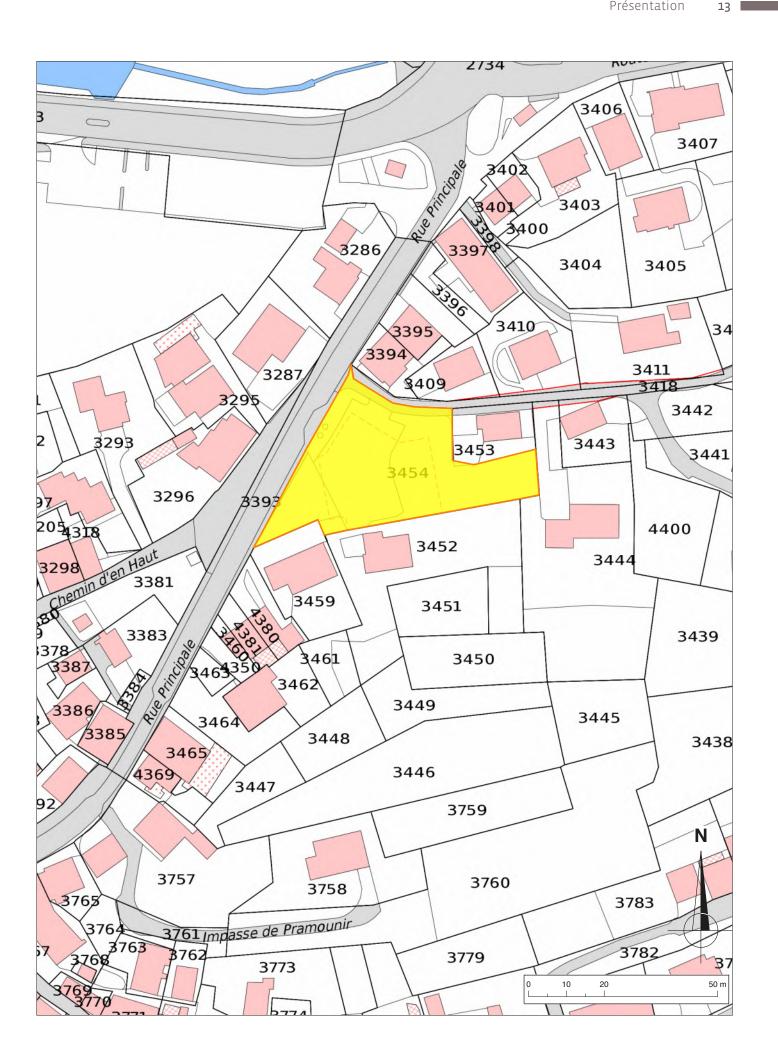
La parcelle investiguée présente une séquence classique des fonds de vallons, qui voit se succéder par alternance niveaux anthropisés et sédimentation naturelle.

La partie sommitale du remplissage, composée de remblais modernes et de matériel colluvié, n'a pas été observée sur le terrain puisqu'elle a été préalablement décapée en amont de l'intervention (*infra* 1.3.1.1). Le recouvrement du gisement archéologique varie selon le pendage observé. Ainsi, une épaisseur moyenne d'environ 2,5 m scelle l'apparition des niveaux anthropiques les plus récents. Ce recouvrement tend à s'épaissir en direction de l'est, suivant la déclivité du terrain. Ces observations, couplées à celles de forages réalisés sur l'emprise, permettent de restituer une puissance stratigraphique totale comprise entre 6 et 8 m jusqu'au substrat rocheux.

La conservation de la strate archéologique apparaît relativement bonne et peu tronquée. La partie centrale

de la parcelle, qui coïncide avec l'emplacement du fond de vallon, concentre l'essentiel des vestiges. En partie occidentale de l'intervention, les niveaux archéologiques supérieurs (niveaux de circulation) n'ont pas été reconnus. Comme le secteur avait déjà été décapé avant le début de l'intervention, il n'est pas possible de savoir si cette absence résulte d'un phénomène érosif ou de l'intervention du décapage mécanique. En marge méridionale, certains vestiges semblent victime d'un phénomène gravitaire et présentent un pendage vers le nord.

Ce phénomène résulte d'un colluvionnement depuis les pentes et explique peut-être l'absence constatée de vestiges sur le décrochement septentrional de l'emprise.



### 1.2.3 Contexte archéologique

Le projet se situe au sein d'un secteur archéologique qui englobe approximativement le centre du territoire communal du village de Lens. La parcelle investiguée à *Pramounir* est désignée par le zonage C1881. Plusieurs chantiers et découvertes anciennes ont été réalisés sur et aux abords de ce territoire (fig.3):

Lens-Maison Briguet, parcelle 3832 (Co6o6), année 1957: destruction d'une tombe à dalles d'orientation est-ouest. Elle renfermait plusieurs éléments mobiliers: une boucle de ceinture en alliage blanc, une garniture d'aumônière en fer avec sa boucle, deux ciseaux fins en fer et un vase en pierre ollaire. Fait remarquable, le squelette est composite, le crâne ne correspondant pas au reste du corps¹.

Lens-La Bouillettaz (Co607), année 1971: découverte de deux tombes de La Tène finale (LTD).

Elles contenaient quatre anneaux à tête de serpent en bronze, un bracelet profilé en verre, un bracelet coudé en argent, une rouelle et une chaînette en bronze, une fibule de Nauheim et une fibule à arc mouluré en argent<sup>2</sup>.

Lens-Mont Vereilla (Co604), année inconnue: découverte isolée d'une monnaie, sans plus de précision quant à sa datation<sup>3</sup>.

Lens-Châtelard (Co608): cette colline, qui domine la jonction de la Lienne et du Rhône, est défendue à l'est par un mur de pierres sèches. La présence d'un refuge pré- ou protohistorique y est postulée<sup>4</sup>.

Lens (C0610), année 1899: destruction de plusieurs tombes rattachées au Premier âge du Fer. Elles renfermaient un bracelet plat strié, deux autres bracelets plats, un bracelet cylindrique, deux tubes en tôle de bronze et un crochet de ceinture<sup>5</sup>.

Lens-non situé (Co611), année 1899: découverte isolée d'une épingle fragmentée en bronze à tête enroulée et col aplati décoré<sup>6</sup>.

Lens-Maison Brandao Marques (C1928), années 2019/2020/2021: présence de fragments de torchis dans un niveau de colluvions situé au contact de la surface altérée de la moraine. Ces éléments semblent pointer une occupation ancienne de la colline de Pramounir.

Dubosson 2006, Sauter 1960, ASSPA 1959

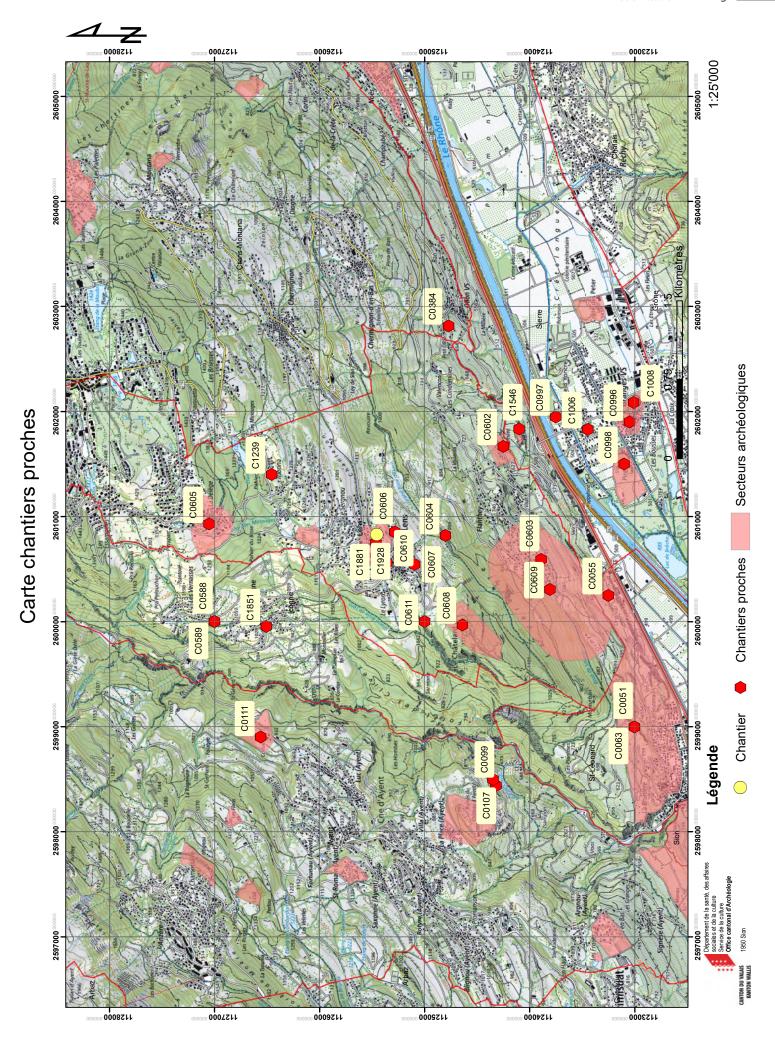
<sup>2</sup> Gallay, Kaenel, Wiblé et alii 1986

<sup>3</sup> Giroud 1865, p.474-480

<sup>4</sup> ASSPA 1917, Sauter 1950

<sup>5</sup> Sauter 1950, Drack 1964, ASSPA 1970, Peyer 1974, Schmid-Sikimić 1985, Gallay, Kaenel, Wiblé et alii 1986

<sup>6</sup> Bocksberger 1964, Junghans, Sangmeister, Schroeder 1968, David-Elbiali 2000



### 1.2.4 Le diagnostic

La campagne de diagnostic menée sur la parcelle 3454 a été conduite par l'Office Cantonal d'Archéologie, sous la direction de Romain Andenmatten et François Mariéthoz<sup>7</sup>. Elle a consisté en la réalisation de neuf sondages profonds en deux campagnes distinctes (fig.4), menées le 29 août 2018 et au mois de juillet 2019. Deux tranchées ont livré les vestiges d'un mur en pierre sèche et d'un foyer. Quatre sondages ont livré du mobilier daté de la protohistoire, de l'Antiquité et du Moyen-Âge (céramique, faune, verre, pierre ollaire) et quatre autres se sont avérés vierges de tout vestige anthropique. Un suivi du terrassement de l'étape 3 du projet et des niveaux superficiels du reste de l'emprise a eu lieu en août 2019.

Les sondages sont géoréférencés en coordonnées nationales et incorporés dans un plan fourni en amont de l'intervention par l'OCA. Les observations faites dans ces tranchées de sondage ont été exploitées pour étayer le raisonnement et l'étude stratigraphique du site.

### 1.2.5 Objectifs et cahier des charges de l'intervention

Conformément au cahier des charges formulé par l'Office Cantonal d'Archéologie, l'intervention visait à caractériser la strate archéologique et à en préciser l'extension géographique. Associée à une étude géologique, elle devait permettre de qualifier le site et de le replacer dans son contexte et dans son environnement passé. Les préconisations prévoyaient un premier décapage extensif jusqu'à atteindre le sommet du gisement archéologique, puis une fouille manuelle des structures avec une documentation individuelle complète (fiche détaillée, relevé plan/coupe, photographies) ainsi qu'un relevé détaillé de la stratigraphie du site. Ces deux dernières étapes devaient être appuyées par l'emploi ponctuel d'une pelle mécanique de gamme légère. L'enregistrement de la stratigraphie s'est fait par le biais d'une coupe de référence d'axe nord-sud ménagée en partie centrale de l'emprise.

L'installation d'une tente de protection chauffée sur une moitié de l'emprise a été requise par l'OCA, en prévision des intempéries (fig.5).

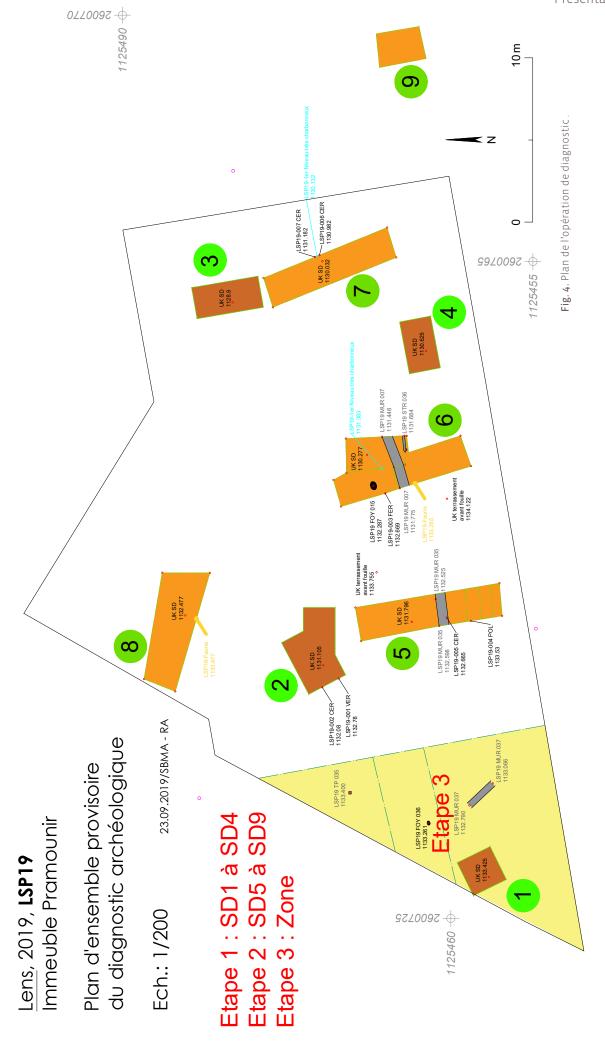




Fig. 5. Installation de la tente de protection.

### 1.3 Déroulement et protocole de l'intervention

### 1.3.1 La fouille

Cette investigation, qualifiée de fouille préventive, s'est déroulée en majorité en amont des opérations de construction. Une seule période de coactivité a eu lieu avec les équipes de travaux spéciaux (ancrage et gunitage) en fin d'intervention. Le calendrier a été organisé en quatre phases (fig.6). Une première, la plus importante, a eu lieu du 22 octobre au 19 décembre 2019 et a concerné l'ensemble de l'emprise. Une deuxième, du 24 au 26 février 2020, a consisté en la surveillance du décapage des paliers de sécurité au sud en vue du gunitage d'une paroi. La troisième, du 1<sup>er</sup> au 24 avril, a porté sur la fouille des niveaux inférieurs encore présents en partie centrale de l'emprise. Enfin la dernière étape, les 18 et 19 mai 2020, impliquait la surveillance du décapage des derniers paliers restant au nord-est pour la fin des travaux de gunitage.

### 1.3.1.1 Décapage mécanique, mise en sécurité et contraintes

Le décapage général de l'emprise de fouille s'est déroulé sur un total de 5 jours. Il a été effectué par passes successives, dont les épaisseurs ont été dictées par l'apparition des premiers vestiges, à l'aide d'une pelle mécanique rétro de gamme 22t, munie d'un godet de curage large de 1,7 m.

Une fois ce premier décapage réalisé, une tente de protection a été installée sur environ la moitié de l'emprise de fouille. La première phase de l'opération s'est concentrée sur cette zone, le reste de l'emprise au nord et à l'est étant dédié à l'accès pour les engins de chantier et le stock des terres excavées, ces dernières ne pouvant pas être évacuées directement. En conséquence, il a été convenu, en concertation avec l'OCA, de se concentrer sur la partie couverte et de laisser de côté la zone nord.

La fouille et les décapages successifs ont été réalisés à l'intérieur de la tente avec l'aide d'une pelle mécanique de gamme 5t, ainsi qu'un dumper pour l'évacuation et le stockage des terres, sur un total de 23 jours. Dans l'optique de la mise en sécurité du chantier, une série de paliers a été mise en œuvre à mesure de l'avancement du décapage général et de la fouille sous couvert. Avec une profondeur comprise entre 3 et 4 m depuis le terrassement initial, cet étagement de banquettes a considérablement réduit la surface en fond de fouille, d'autant plus que leur largeur a dû être augmentée afin qu'elles supportent la contrainte imposée par l'infrastructure de protection. D'une superficie de 450 m² à l'ouverture, l'emprise documentée ne faisait plus que 240 m² en fond de fouille (fig.7). Le terrassement ultérieur de ces paliers n'a été que partiellement surveillé, au sud et au nord-est de l'emprise (cf. supra).



Fig. 6. Plan du calendrier de l'intervention archéologique.



Fig. 7. Vue du fond de terrassement à la fin de la 1ère phase d'intervention.

À la suite de fortes précipitations neigeuses, l'accumulation d'eau de fonte dans le terrain à rendu impossible la documentation des niveaux en fond de fouille. En effet, une venue d'eau constante a contraint au report de la fin de l'intervention (fig.8). Cette dernière a donc été réalisé au mois d'avril 2020, une fois le terrain exondé et en « podium » par rapport au reste de la parcelle (fig.9).





Fig. 8. Secteur de fouille à la suite des intempéries .



Fig. 9. Zone d'intervention une fois le terrassement réalisé autour du périmètre.

### 1.3.1.2 Le traitement des structures

Les structures ont été traitées, dans la mesure du possible, successivement et/ou en parallèle du décapage général de manière à limiter leur dégradation une fois mises à nu, selon les standards actuels de documentation en archéologie préventive. Pour ce faire, un nettoyage manuel par surface ouverte faisait suite au décapage mécanique afin de bien mettre en évidence les diverses structures. Une documentation planimétrique générale était alors réalisée, suivie d'une coupe par moitié de chaque structure. Cette stratégie a été ponctuellement adaptée pour les vestiges plus particuliers, comme les fosses de rejet de crémations qui ont été fouillées par décapages successifs au sein de chaque moitié. Les coupes stratigraphiques réalisées dans les structures ont été topographiées. Plusieurs documentations planimétriques et stratigraphiques ont bénéficié de l'utilisation de la photogrammétrie. La dernière étape de la fouille a profité d'une couverture photographique zénithale générale à l'aide d'un drone8.

8 Ces clichés ont été réalisés et mis à disposition par Romain Andenmatten (OCA).

Toutes les structures observées ont été fouillées et documentées. Celles se développant au-delà du profil de référence ont été vidangées et leur documentation complétée lors du décapage du témoin stratigraphique. Un prélèvement systématique d'un échantillon sédimentaire a été effectué pour chaque structure dans l'optique de la réalisation de datations radiocarbones. L'entier du comblement des structures singulières (foyers, fosses) a été également prélevé pour subir un tamisage.

### 1.3.1.3 La coupe stratigraphique de référence

La stratigraphie générale est implantée au centre de l'emprise de fouille, selon un axe nord-sud (fig.10). Sa disposition devait ainsi permettre de décrire le comblement et les modalités d'occupation du fond du vallon. Elle a été documentée à l'aide de plusieurs tronçons traités successivement afin de maintenir l'étagement de sécurité en paliers. Elle a profité d'un traitement photogrammétrique complet, qui a notamment facilité le recollement des différents tronçons, et d'un relevé interprétatif à l'échelle 1/20°. Elle cumule 15 m de longueur pour presque 4 m de hauteur.



Fig. 10. Situation des coupes stratigraphiques de référence.

Cette stratigraphie générale a bénéficié d'une analyse géologique globale, et une attention particulière a été portée sur les niveaux anciens situés en partie inférieure (cf. infra 2).

On peut évoquer aussi l'ensemble des colonnes stratigraphiques documentées lors du diagnostic. Même s'il s'agit là d'observations ponctuelles, elles permettent de compléter et d'affiner la compréhension globale de la pédogénèse de la parcelle.

### 1.3.1.4 Méthode d'enregistrement des données

Les couches sédimentaires et les vestiges mis au jour sont désignés par un numéro d'Unité de Terrain (UT), attribué de 1 à 91, indifféremment de leur nature (couche d'occupation, couche naturelle, trou de poteau, foyer, etc.).

Les observations faites sur le terrain ont été consignées sur des fiches individuelles pour chaque UT. Une couverture graphique et photographique systématique a été réalisée pour l'ensemble des structures, avec une vue planimétrique individuelle ou par groupement, complétée par une autre vue stratigraphique si nécessaire.

Les relevés, réalisés aux échelles 1/20° et 1/50° selon les besoins, sont numérotés de 1 à 61. Ce numéro est

accompagné du sigle PLN (plan) ou STG (stratigraphie) pour en préciser le type de représentation. En proportion de la taille du sujet illustré, un relevé complet peut se composer de plusieurs feuilles jointives. Une lettre de classement croissant à partir de «a» est alors adossée au numéro du dessin. La stratigraphie générale de référence a été réalisée sur la base de photogrammétries géoréférencées (cf. supra 1.3.2.3).

Les clichés photographiques ont été réalisés à l'aide d'un appareil numérique de gamme reflex. Après sélection, ceux conservés pour archivage sont désignés par un numéro individuel de 1 à 343, précédé de la mention «LSP19» qui correspond au sigle de l'intervention.

L'enregistrement topographique a été effectué au moyen d'une station totale Trimble M3. Les vestiges ainsi relevés sont géoréférencés dans le système de coordonnées nationales MN95.

### 1.3.2 Élaboration des données

Lors de la phase d'élaboration, l'ensemble de la documentation de terrain a été compilé sous forme d'inventaires distincts (UT, documentation graphique et photographique, prélèvements, mobiliers), classés par ordre de numérotation croissant (annexes 1 à 5).

Les vestiges géoréférencés en coordonnées nationales sont incorporés dans un plan masse complété à partir des minutes de terrain (fig.11). Ce plan général figure toutes les anomalies observées pendant l'opération. Les différents plans présentés sont orientés au nord.

Le choix des structures analysées par le radiocarbone s'est fait dans l'optique de confirmer et de caler chronologiquement le phasage établi durant la phase de terrain.

Enfin, le mobilier issu de la fouille a été lavé, conditionné et inventorié selon les normes en vigueur de l'OCA (cf. annexe 5). En parallèle, un inventaire détaillé pour chaque catégorie de mobilier a été réalisé par les archéologues spécialistes. Cet inventaire est complété par une étude prenant en compte les contextes de découvertes (infra 4.1).

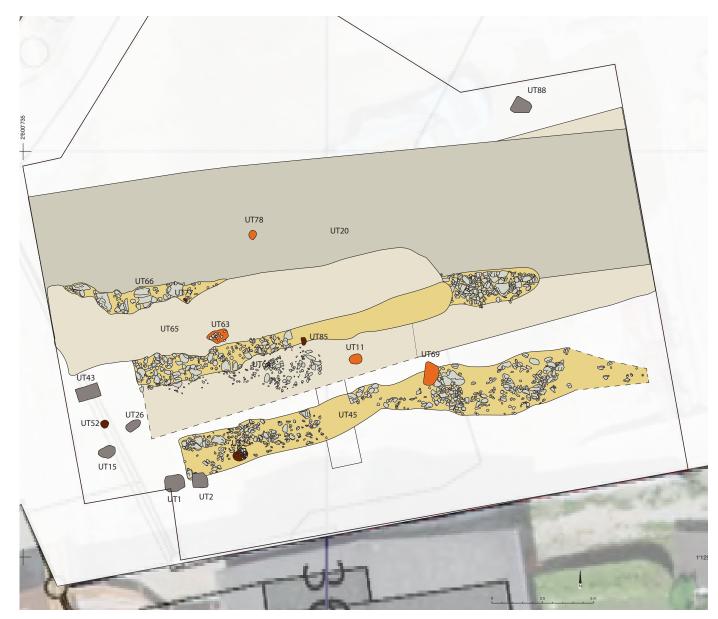


Fig. 11. Plan général des vestiges

### 2 Cadre géologique et sédimentaire

M. Guélat

### 2.1 Introduction

ans le cadre des recherches archéologiques à Lens-Pramounir, un mandat nous a été confié par Archeodunum SA, en la personne de Morgan Millet<sup>9</sup>, archéologue responsable d'opération, avec pour objectif la mise en contexte géologique du site. Dans cette optique, une intervention d'une journée de terrain a été réalisée juste avant la fermeture du chantier de fouilles, en avril 2020. A ce stade avancé des travaux, seule la partie

inférieure de la coupe de référence, digne d'intérêt à plus d'un titre, était encore visible (voir couverture). De manière conjointe aux relevés archéologiques, la stratigraphie des couches a été définie et interprétée. De plus, des échantillons de sédiments ont été prélevés pour de futures analyses de laboratoire.

### 2.2 Le contexte géologique

En rive droite de la vallée du Rhône, le village de Lens se place à l'adret, sur un replat perché à une altitude de 1136 m (fig. 12). Cette terrasse s'étire dans l'axe nord-est /

<sup>9</sup> Merci à cette personne pour les échanges scientifiques et la documentation transmise.

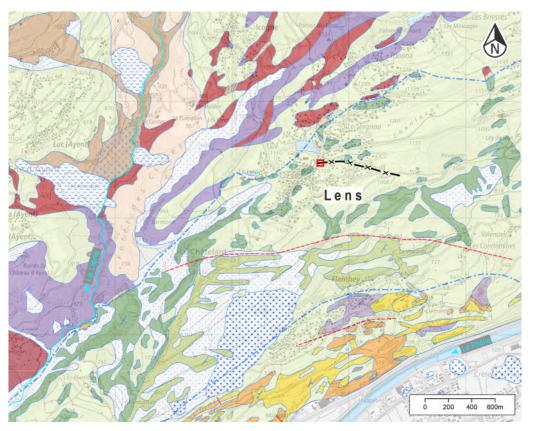


Fig. 12. Le périmètre exploré (carré) se situe à Lens, dans un vallonnement (-x-) marqué au sein des sédiments glaciaires (en gris-vert clair). Sous ces derniers, la roche se constitue de calcschistes du Pennique inférieur (zone de Sion-Courmayeur, en vert). Au nord-ouest du village passe la limite tectonique avec l'Helvétique (nappe du Sublage), à savoir des calcaires marneux du Lias (en violet et rouge foncé). Swisstopo (www.geo.admin.ch), modifié

sud-est, soit conformément à une limite qui passe dans son soubassement entre les principales unités tectoniques. Il s'agit d'une part du Pennique inférieur, soit de la zone de Sion-Courmayeur, et d'autre part des nappes de l'Helvétique, en l'occurrence celle du Sublage<sup>10</sup>. A l'instar du plateau d'Ayent / Argnou situé de l'autre côté des gorges de la Liène, à 800 m d'altitude, ce contact tectonique a certainement joué un rôle dans la formation du replat de Lens, car la fragmentation des roches à ses abords a facilité leur abrasion par le glacier<sup>11</sup>.

Sur le site même, au nord-est de l'ancien bourg, le socle rocheux se compose d'une alternance de calcschistes siliceux et de schistes sombres. Dans la stratigraphie régionale, ceux-ci correspondent à l'unité du Roignais-Versoyen, à savoir le flysch calcaréo-gréseux de la formation de St-Christophe. Ces «schistes lustrés» sont là en position redressée, avec un pendage de 60° vers le sud-est (fig.13).

Lors de la dernière glaciation probablement, ils ont subi une incision orientée est-ouest, donnant naissance à un vallonnement à parois raides, encore décelable dans la topographie actuelle, en contrebas du chantier. Au cœur du village, l'excavation a révélé que ce ravinement atteint une profondeur de plus de 7 m. Revêtu à son fond par un till compact, il est bordé au sud par une butte allongée d'une quinzaine de mètres de hauteur, vestige d'un possible cordon morainique. Dès le retrait des glaces, cette dépression a fonctionné comme un piège pour différents types de sédiments, dont la succession reflète l'évolution du milieu naturel et l'occupation humaine à l'échelle locale.



Fig. 13. Des schistes calcaréo-gréseux sombres, à fort pendage vers le sud-est, constituent le soubassement rocheux du site. Vue vers le nord-est, hauteur 2.1 m..

Badoux et al. 1959; Gabus et al. 2008

<sup>11</sup> Guélat 2020

### 2.3 Le remplissage sédimentaire

Dégagée sous des remblais modernes et selon un axe orienté sud-nord, c'est-à-dire transversal par rapport au vallonnement, la coupe de référence a une longueur de presque 15 m et une hauteur de 3.7 m (fig. 14). Pour rappel, seule la partie inférieure comprenant des niveaux du Néolithique a pu être examinée sur le terrain.

### 2.3.1 Partie inférieure

### 2.3.1.1 Stratigraphie

Au-dessus du fond rocheux, dix unités distinctes ont été reconnues dans le profil d'une épaisseur totale de 1.2 m (en italique, l'interprétation de terrain):

Couche 10 (UT57/58): gravillons anguleux à cailloux et graviers épars de nature exogène, mal classés, dans une abondante matrice limoneuse jaune-brun clair très ferme, altérée au sommet sur environ 10 cm, carbonatée plus bas. Dépôt glaciaire, till.

Couche 9 (UT80): silts micacés très bien classés, jaune clair, sans litage apparent et exempts de carbonate; épaisseur 0-4 cm. Lœss francs, un peu altérés.

Couche 8 (UT75): à l'endroit le mieux conservé, apparition de deux doublons séparés par un niveau silteux jaune clair; chacun comprend une lamine centimétrique de silts brun rouille recouverte d'une autre de couleur brun foncé, par endroits noire; épaisseur 6-8 cm. Succession de deux sols peu évolués sur lœss, enfouis.

Couche 7 (UT79inf): silts micacés très bien classés, jaune olive clair, homogènes, sans litage; épaisseur 5-15 cm; présence d'un petit bloc de gneiss très altéré, arénisé, probablement éboulé sur la limite inférieure. Lœss francs, un peu altérés (horizon 2C).

Couche 6 (UT79sup): silts très bien classés, brun rougeâtre, imprégnés par des oxydes et d'épaisseur variable (o-8 cm) sur le flanc nord du vallonnement. Horizon d'altération d'un brunisol enfoui (2S).

Couche 5 (UT73): silts fins très bien classés, brun foncé, humifères et bioturbés, à charbons de bois épars; épaisseur maximale 22 cm, contact inférieur irrégulier, ondulant. Paléosol, horizon humifère d'un brunisol enfoui (2A). Perturbé par endroits.

Couche 4 (UT74inf): lamine centimétrique de silts jaune clair ou orange ocre, discontinue, comprenant des agrégats déformés, parfois intégrés à la couche sous-jacente. Niveau de circulation (lœss remaniés), ayant subi un impact thermique.

Couche 3 (UT74sup): silts bien classés brun foncé à noir, riches en charbons de bois; au contact supérieur se

trouvent des cailloux de nature exogène et des dalettes de calcschistes litées; épaisseur 2-10 cm. Niveau d'installation, avec pratique du brûlis.

Couche 2: silts un peu sablonneux à gravillons épars, assez bien classés, brun devenant jaunâtre à la base, humifères; en lentille épaisse de 12 cm au maximum sur le flanc sud du vallon. Dépôt de ruissellement remaniant la séquence lœssique.

Couche 1 (UT67): limons sablo-gravillonneux à graviers épars, mal classés, brun foncé, humifères et bioturbés; recoupé par les traces d'anciennes racines; pédostructure grumeleuse, épaisseur maximale observée 40 cm (sommet décapé); renferme du mobilier archéologique. Colluvions humifères comprenant éventuellement à la base un horizon labouré (2LA).





Fig. 14. Coupe stratigraphique de référence. En bas, détail de la partie inférieure examinée sur le terrain, avec le n° des couches (en rouge). Infographie Archeodunum SA, modifié...

### 2.3.1.2 Prélèvements

La partie inférieure de la coupe de référence a fait l'objet de douze prélèvements de sédiments en vrac (S1 à S12; **annexe** 6) à titre de témoins et pour d'éventuelles analyses de laboratoire (granulométrie, géochimie et datations <sup>14</sup>C complémentaires). Trois échantillons non perturbés (M1 à M3), prélevés à l'aide de boîtes en plastique de 10x20/25cm de section, ont en outre été extraits pour la micromorphologie (**fig. 15**).

De plus, deux échantillons de sédiments meubles (S13 et S14) proviennent d'un profil partiel nettoyé dans le talus oriental du chantier, afin de documenter le contact entre le sommet des limons brunifiés (c.1; UT67) et les limons à graviers gris clair (UT72) qui les scellent.

### 2.3.2 Partie médiane et supérieure

Les différentes unités de terrain décrites par les archéologues peuvent se résumer à trois ensembles. La partie médiane de la coupe tout d'abord, d'une épaisseur maximale de 1.7 m, se compose de cinq couches lenticulaires, à contact légèrement oblique, le talweg se déplaçant vers le sud:

UT72: silts à graviers et cailloux, gris-brun clair, compacts; UT62: silts à rares graviers, gris-brun clair ocre, compacts; UT70: graviers et cailloux dans des limons gris-brun clair, compacts;

UT59: silts gris-brun foncé à graviers et cailloux épars; UT12: silts à rares graviers et cailloux, brun clair ocre, par endroits rougeâtre.

Au-dessus de cet ensemble pauvre en mobilier archéologique, interprété comme une succession de colluvions, se placent deux niveaux horizontaux associés sur 7 m de longueur à partir du bord nord de la coupe et d'une épaisseur de 10 cm chacun :

UT56: graviers calcaires anguleux avec des graviers et cailloux alpins, compacts, renfermant des fragments de céramique;

UT31: silts argileux à gravillons épars, brun clair, compacts, avec du mobilier archéologique.

Identifié comme un niveau de circulation revêtu par des sédiments fins résultant de son utilisation, ce doublon de couches se rapporte à un aménagement du fond du vallon, peut-être un chemin. Il est recouvert par un troisième ensemble épais d'au moins 0.8 m, mais décapé au sommet lors du terrassement:

UT53: limons brun-gris foncé à graviers et cailloux, compacts;

UT24: limons sableux brun-gris riches en graviers et cailloux, assez meubles.

Le faciès sédimentaire de ces couches se rapproche de celui du premier ensemble, à cette différence près que du mobilier archéologique varié y a été mis au jour. À noter enfin qu'il faut ajouter 3 à 4 m de remblais au sommet de la coupe pour atteindre le niveau initial des travaux (alt. 1137 m environ).

### 2.4 Discussion

A la base de la stratigraphie, l'apparition de lœss (c.9, UT80) au-dessus du till (c. 10, UT57) implique l'existence de grandes zones de déflation libres de végétation, telles qu'elles ont existé dans la vallée du Rhône durant les stades froids du Tardiglaciaire. Régulièrement identifiée en Valais sur des sites archéologiques, l'accumulation de ces poussières éoliennes s'effectue typiquement dans des cuvettes et vallonnements, ou au sommet de collines,



Fig. 15. Trois échantillons non perturbés pour la micromorphologie (M1, M2 et M3) ont été prélevés dans la partie inférieure de la coupe de référence. Hauteur 0.9 m..

mais toujours sous le vent12. Elle inclut à Lens des sols peu évolués (c.8, UT80) comme à Grimisuat-Champlan, un autre site de l'adret valaisan fouillé récemment 13. Ceux-ci correspondraient à l'interstade tempéré (Bölling-Alleröd) du Tardiglaciaire. Puis, dès le début de l'Holocène, les lœss ont subi une pédogenèse plus avancée et, vraisemblablement sous couvert forestier, un brunisol s'est formé à leur surface (c.6 et c.5; UT79 et UT73). Une datation d'un possible trou de poteau implanté à partir de ce sol indique le 6e millénaire avant J.-C. (5479-5331 BC, cf. 4.2). Mais les premiers indices anthropiques visibles dans la stratigraphie se placent juste au-dessus de ce paléosol. Une lamine de silts rubéfiés (c.4; UT74inf) surmontée d'une couche riche en charbons de bois datés du 5e millénaire (c.3; UT74sup) pourraient en effet indiquer une installation humaine, avec une pratique du brûlis (fig.16). Dès lors, la portion superficielle du sol a commencé à se déstabiliser dans les pentes du vallon, ce qui a conduit, dans son fond, à la sédimentation de colluvions au-dessus de l'horizon humifère «en place», peut-être labouré (c.1; UT67). Cela

pourrait expliquer l'épaisseur et l'homogénéité de cette unité. Des ravinements plus profonds ont de plus engendré des niveaux silto-sableux jaunâtres (c.2) ressemblant à s'y méprendre aux lœss francs.

En résumé, la partie inférieure de la coupe, à dominante silteuse, a pour origine la sédimentation lœssique, les paléosols développés sur ces lœss et la colonisation humaine du Néolithique. Une lacune d'érosion s'insère certainement à sa limite sommitale, abrupte, qui marque une rupture dans la dynamique sédimentaire locale. Les parties médiane et supérieure résultent en effet d'apports différents, assurément plus distaux. Leur faciès évoque des ruissellements intermittents captés par le vallon, issus par exemple de la butte morainique qui le borde au sud. Ces écoulements peuvent être brutaux et auraient donc conduit à un comblement accéléré de la cuvette.

Le remplissage se termine par d'épais remblais en lien avec la construction de bâtiments, à l'époque historique probablement.

- 12 Guélat 1995, 2013; à paraître
- Coordonnées 595 350 / 121 717; visite de chantier du 26 février 2021.

# 

Fig. 16. Détail de la partie inférieure de la coupe de référence. Une couche noire, riche en charbons de bois, apparaît au-dessus du paléosol développé au sommet des loess. Hauteur 1 m..

### 2.5 Bilan et perspectives

L'accumulation sédimentaire de Pramounir a, dès la fin de la dernière glaciation, enregistré des événements géologiques et archéologiques cruciaux pour la compréhension de l'évolution de l'environnement et de l'interaction humaine à l'échelle régionale. Elle s'avère remarquable de par son épaisseur, sa position en moyenne altitude, l'apparition de couches du Néolithique bien scellées et les possibilités de recherche qu'elle offre. En collaboration avec l'approche archéologique et éventuellement d'autres disciplines des sciences naturelles, plusieurs thèmes sont potentiellement disponibles. La séquence lœssique à la base de la stratigraphie pourrait en particulier être datée au <sup>14</sup>C grâce à la présence exceptionnelle de sols enfouis renfermant encore, nous l'espérons, la matière organique nécessaire. L'analyse micromorphologique des échantillons prélevés permettrait de résoudre la question récurrente de la position primaire (en place) ou secondaire (remaniée) des sédiments éoliens et paléosols. Elle préciserait les modalités de l'installation humaine sur le plateau de Lens et, par comparaison avec d'autres sites déjà étudiés, à travers tout l'adret valaisan. En effet, de fructueuses comparaisons pourraient être établies avec les séquences de St. Léonard-Grands Prés et Sion-Tourbillon, pour ne citer que les plus importantes.

## 3 Résultats

'opération archéologique menée à Lens-Pramounir a permis de mettre en évidence un total de 91 UT réparties en quatorze phases chrono-stratigraphiques, dont neuf périodes d'occupation humaine (annexe 7, diagramme stratigraphique). Ces phases s'étagent sur environ 3,8 m de puissance stratigraphique depuis le sommet du substrat géologique jusqu'aux niveaux documentés les plus récents. Les neuf occupations humaines repérées s'échelonnent entre le Néolithique ancien et le début du Moyen-Âge.

### 3.1 NAT 1: Substrat glaciaire et premiers dépôts

La base de la séquence stratigraphique correspond à des accumulations sédimentaires naturelles (fig.14). Au-dessus du cordon morainique UT 57 et du substrat rocheux UT 81, on observe tout d'abord au fond du vallon deux dépôts éoliens de lœss successifs (UT 80 et 75). Par la suite, un dépôt colluvié de moraine altérée (UT 58 et 82) se développe sur les marges de la cuvette. Il surmonte au nord le substrat rocheux UT 81 et au sud la moraine UT 57.

Enfin, deux dépôts lœssiques plus importants (UT 79 et 73) surmontent les précédents. Il s'agit de niveaux plus évolués, évoquant des paléosols constitués en milieu de couvert forestier (cf. supra 2). Ils ne contiennent aucun mobilier archéologique et de très rares charbons.

### 3.2 Période 1: un indice d'une fréquentation dès le Néolithique ancien

Semblant être implanté dans les derniers niveaux de lœss évolués, le trou de poteau UT 85 (**fig.17**) pourrait témoigner d'une première fréquentation des lieux. Il présente un plan ovalaire (0,38 x 0,28 m) avec un profil en cuvette de

o,22 m de profondeur. Il est comblé d'une matrice silteuse compact, rubéfiée par endroits et contenant quelques nodules de charbons, mais aucun mobilier archéologique. Son insertion est incertaine. Il semble implanté *a minima* dans l'UT 79, voire dès le paléosol UT 73. La datation d'un charbon de bois issu de son remplissage renvoie au Néolithique ancien (5479-5331 BC, cf. 4.2). Ce trou de poteau, bien qu'isolé, dénote une première fréquentation humaine au plus tôt à cette période.



Fig. 17. Vue stratigraphique du trou de poteau UT 85.

### 3.3 Période 2: occupation du Néolithique moyen

Cette phase se développe directement au sommet de la précédente. Elle se compose du niveau d'occupation UT 74 et de l'empierrement UT 87. Le premier a été observé sur toute la partie centrale de la fouille (fig.18), à l'exception de la zone occidentale dont le fond de terrassement n'atteignait pas sa profondeur d'enfouissement. Cette couche se compose d'une matrice silteuse légèrement argileuse, charbonneuse et présente un liseré rubéfié à sa base. Elle est interprétée comme un niveau d'occupation.



Fig. 18. Vue zénithale du niveau d'occupation UT 74 en cours de fouille. Cliché au drone, OCA.

Une datation réalisée sur un charbon de bois issu de son épaisseur renvoie au Néolithique moyen I (4491-4342 BC, cf. **4.2**). Le lot de céramique collecté lors de sa fouille désigne quant à lui le Néolithique moyen II (cf. *infra* **4.1.1**). Malgré la possibilité d'un effet de «vieux bois » sur le charbon daté par radiocarbone, une attribution à la période du Néolithique moyen au sens large est donc retenue.

Associé à cette couche, l'empierrement UT 87 (**fig.19**) se développe d'ouest en est selon le sens de la pente du fond du vallon. À l'image de l'UT 74, il a été repéré sur une longueur de près de 25 m. Il se compose de blocs calcaires, de schistes et de gneiss d'un module pouvant atteindre

o,7 m. La largeur (en moyenne 1,5 m) et la densité de cet empierrement ne sont pas constantes. L'interprétation de cet élément n'est pas arrêtée. Il pourrait s'agir d'un fossé empierré ou bien d'un premier chemin empierré aménagé dans le fond de vallon. Il serait également possible qu'il résulte de l'abandon ou de la destruction d'une occupation, ce que suggèrerait l'importante quantité de charbon, de nodules de torchis et la rubéfaction du fond du niveau UT 74. Cet empierrement se prolonge hors emprise de fouille, à l'ouest comme à l'est.







### 3.4 Période 3: occupation du Néolithique final

Succédant à l'occupation du Néolithique moyen, une fréquentation au Néolithique final est attestée par le foyer UT 69 (fig.20). Il est implanté plus en hauteur sur le versant sud du vallon, dans le niveau de moraine altérée UT 58. Il s'agit d'une fosse ovalaire de 1,2 x 0,8 m creusée sur 0,4 m de profondeur. Son remplissage comporte de nombreux blocs rubéfiés de calcaire et de schiste, ainsi que des restes carbonisés de buchettes disposés au fond de la structure. Il paraît être en partie «déversé» vers le nord, constat semble-t-il lié au phénomène gravitaire. Ce foyer est isolé et n'est associé à aucun niveau d'occupation. Sa situation dans la pente et son aspect lessivé pourraient expliquer l'absence d'un potentiel niveau d'occupation associé.

Ce foyer témoigne d'une occupation du versant sud du vallon se plaçant au plus tôt dès la fin du Néolithique. Ainsi, la datation par le radiocarbone d'une buchette carbonisée donne un intervalle 3311-2908 BC (cf. 4.2).

# A



Fig. 20 A et B. Vues en plan et en coupe du foyer UT 69.

### 3.5 NAT 2: accélération de la sédimentation à la fin du Néolithique

À partir de la fin du Néolithique et du début de l'âge du Bronze, un changement semble s'opérer dans le mode d'accumulation sédimentaire. À cette période le comblement du vallon résulte d'apports distaux de sédiments par ruissellement le long de ses pentes (cf. supra 2). Le premier dépôt colluvié recensé, UT 67, recouvre les niveaux néolithiques UT 74 et 87 et dans une faible mesure le niveau de moraine altérée UT 58. Cette couche silto-gravillonneuse d'environ 0,5 m d'épaisseur contient une faible part de fragments de céramique néolithique et une majorité de fragments de céramique protohistorique. La présence de ce matériel piégé pointe la présence d'une occupation à cette période dans les pentes ou sur les hauteurs dominant le vallon. Par la suite un second dépôt colluvié UT 72, d'une épaisseur maximale de 0,6 m, vient oblitérer le précédent. C'est au sommet de cette couche qu'a été repérée la première occupation de l'âge du Bronze (cf. infra).

### 3.6 Période 4: premier espace de circulation au Bronze moyen?

Implantées au sommet de l'UT 72, plusieurs structures sont rattachables à la même occupation. Il s'agit tout d'abord des solins ou fossés empierrés UT 64 et 66 et de l'empierrement UT 65 (fig.21). Le premier cité a été observé sur une longueur de 16 m et affiche une largueur moyenne d'1,5 m. Il est formé de blocs calcaires, de gneiss et de schistes de modules compris entre 0,15 et 0,7 m. Le second, UT 66, a lui été observé sur seulement 7,5 m de longueur. Sa largeur moyenne est d'environ 1 m et il est également constitué de blocs calcaires, de gneiss et de schistes. Leurs modules sont plus importants que le précédent, entre 0,15 et 1 m. Ces deux éléments linéaires parallèles présentent



CI DESSUS ET PAGE SUIVANTE : **Fig. 21 A et B.** Vues en plan de l'empierrement UT 65 et des fossés UT 64 et 66.





des alignements quelque peu irréguliers d'axe est-ouest. Ils encadrent l'empierrement UT 65. Ce dernier a été repéré sur au moins 20 m de longueur, pour une largeur moyenne comprise entre 2,5 et 3 m. Les blocs calcaires qui composent ce radier ont un module moyen de 0,15 m. La densité irrégulière de son agencement tend à montrer qu'il a subi un certain arasement.

Le foyer UT 63 est également associable à cette occupation (fig.22). Il est installé à même le radier UT 65. Bien que lessivé et conservé sur seulement 5 cm d'épaisseur, on peut lui restituer un plan rectangulaire (1 x 0,6 m) et un niveau fonctionnel composé de pierres chauffées, dont quelques-unes sont conservées. Elles sont prises dans un sédiment très charbonneux qui repose directement sur les blocs calcaires de l'UT 65.

L'ensemble radier/fossés pourrait correspondre à un aménagement du fond de vallon à interpréter avec une bonne certitude en tant qu'espace de circulation. Une datation radiocarbone sur un charbon de bois du foyer UT 63 permet de proposer un fonctionnement de cet ensemble au plus tôt au Bronze moyen (1505-1315 BC, cf. 4.2)



Fig. 22 A et B. Vues en plan et en coupe du foyer UT 63.

### 3.7 NAT 3 : reprise de l'accumulation sédimentaire

Après l'occupation du Bronze moyen, le phénomène de colluvionnement depuis les versants du vallon reprend et oblitère peu à peu les vestiges de cette période. Ainsi au sud, l'UT 62 se dépose sur entre 0,2 et 0,3 m d'épaisseur et recouvre le fossé empierré UT 64 et en partie l'empierrement UT 65. Au nord, l'UT 70 vient celer le fossé UT 66 et en partie le radier UT 65, ce sur une épaisseur allant de 0,2 à 0,7 m. Ces deux unités semblent relever de phénomènes de colluvionnements contemporains.

### 3.8 Période 5: aménagement du versant sud au Bronze final?

Prenant place dans la pente du versant sud, un empierrement linéaire, UT 45, a été reconnu sur 24 m de longueur selon un axe est-ouest pour une largeur qui varie entre 1 et 2,5 m (fig. 23). Il est formé de granits, calcaires et schistes (module 0,15 à 0,6 m). Sa conservation est très inégale et il ne semble pas présenter d'agencement particulier. Il est installé directement au contact de l'UT 62 sous-jacente. Ces vestiges ne sont sans doute pas tout à fait *in situ* et pourraient être ceux d'un mur de terrasse ruiné, répandu dans la pente par gravité. En effet au vu du colluvionnement observé sur celle-ci, l'implantation d'un mur de retenue semble nécessaire, aussi bien pour préserver le fond de vallon que dans l'optique de travaux de terrassement plus haut dans la pente.

Un aménagement périssable était associé à l'UT 45. Il s'agit d'un enchevêtrement d'éléments de bois calcinés (UT 68, fig.24). Documenté sur 1,5 x 1,5 m, on le retrouve ponctuellement à la base ou entre les blocs de l'UT 45. Il correspond vraisemblablement à une substruction ou un étayage du mur en pierre sèche. La datation par le radiocarbone d'un bois calciné renvoie à la période du Bronze final (1372-1055 BC, cf. 4.2).





Fig. 23 A et B. Vues en plan du mur UT 45.

### 3.9 NAT 4: intensification des phénomènes de ruissellements

À la suite de la période 5 on observe une augmentation du remplissage du vallon, bien visible en stratigraphie avec l'UT 59 et l'UT 12. Ces dépôts de ruissellements distaux semblent plus brutaux que ceux observés précédemment. Depuis le nord, l'UT 59 s'accumule jusqu'en partie centrale du vallon. À la même période aucun phénomène



Fig. 24. Bois calcinés de l'UT 68.

similaire n'est repéré depuis le sud, ce qui est sans doute dû à la présence du mur UT 45 qui fait retenue. Après sa détérioration le remplissage reprend depuis le sud avec l'UT 12. Ce remplissage s'est peut-être effectué en une fois, par suite du glissement de la terrasse dans la pente après l'effondrement du mur de retenue UT 45. L'UT 12 contient du mobilier céramique rapporté aux âges des Métaux (cf. *infra* 4.1.1). Le sommet des deux niveaux UT 59 et 12 présente une limite d'érosion nette qui indique qu'ils ont sans doute été terrassés pour favoriser les installations anthropiques des période 6-7 (cf. *infra*).

### 3.10 Période 6 : une occupation à l'âge du Fer?

Cette période comprend les UT 10 et 11 (fig.25-26), situées au sommet de la colluvion UT 12. L'UT 10, isolée à l'ouest de l'emprise, présente un plan trapézoïdal de 0,6 x 0,5 m pour moins de 5 cm d'épaisseur. L'UT 11 est de plan ovalaire (0,6 x 0,45 m) avec un profil de creusement en cuvette d'à peine 10 cm d'épaisseur. Cette dernière avait déjà été repérée et presque entièrement fouillée lors du diagnostic. Son comblement comportait une faible quantité d'esquilles osseuses brûlées. Sur ce petit lot seul un fragment diaphysaire pourrait évoquer de l'humain. Elle ne semble donc pas à rapprocher des structures funéraires de la période 8 (cf. infra 3. 12), mais plutôt d'un usage domestique. Comme le sédiment encaissant de ces deux structures ne présente pas de rubéfaction, il pourrait s'agir d'agencements foyers ponctuels ou de fosses de rejets. D'un point de vue stratigraphique, ces deux structures se placent entre l'UT 45 de la période précédente et l'UT 56 de la période 7 suivante (cf. infra). Comme l'UT 12, dans laquelle elles sont implantées, est vraisemblablement en partie terrassée pour favoriser l'installation du niveau de circulation UT 56, les UT 10 et 11 à son sommet seraient antérieures ou du moins au

plus tard contemporaines de ces travaux de nivellement. Selon ces considérations stratigraphiques, la période 6 est à situer entre le Bronze final et le début du Principat.

### 3.11 Période 7: niveau de circulation de la fin de l'âge du Fer/début du Haut-Empire



Fig. 25. Vue en plan de l'UT 10.



Fig. 26. Vue en plan de l'UT 11.

À la faveur du nivellement précédemment évoqué, le niveau de circulation UT 56 (équivalant à l'UT 40 et l'UT 54, fig.27) est établi au sommet de l'UT 12. Il est caractérisé par un cailloutis dense et induré composé d'éclats calcaires, de galets et de roches alpines de module centimétrique. D'orientation est-ouest, il a pu être reconnu sur au moins 15 m de longueur pour 7,5 m de largeur et se poursuit hors emprise à l'est comme à l'ouest. Son épaisseur est comprise entre 0,05 et 0,1 m. Cette voie se trouve recouverte par un niveau silto-argileux brun-beige, homogène et compact comprenant quelques gravillons (UT28/31). Il s'agit du niveau d'utilisation qui recouvre la bande de roulement, ce que tend à confirmer la présence en son sein de plusieurs clous de chaussure.

Du point de vue de la datation, le matériel céramique lié aux UT 40/56 renvoie à la protohistoire au sens large, tandis que celui de l'UT 31 pointe le début du Haut-Empire (cf. 4.1). La présence dans cette couche de clous de chaussures, notamment de petit module, abonde également en ce sens.

Ainsi, bien que le dernier niveau d'usage conservé de la voie semble à placer au Haut-Empire, son installation a quant à elle possiblement lieu dès la fin de la protohistoire, sauf à considérer le matériel céramique comme intrusif et issu des travaux de nivellement qui auraient affecté les niveaux antérieurs.



**c Fig. 27 A et B.** Niveau de circulation UT 56.



### 3.12 Période 8: espace funéraire et voirie (?) du Haut-Empire/Bas-Empire

Après l'abandon du niveau de circulation UT 56, une nouvelle phase d'occupation prend place et oblitère partiellement cet axe. Cette phase est la mieux représentée avec

sept structures. Il s'agit tout d'abord de six fosses de rejet de crémation, UT 1-2-15-26-43-88 (fig. 28-29-30-31-32), constitutives d'un petit espace funéraire. Elles présentent toutes le même niveau d'insertion stratigraphique, soit dans l'UT 12 ou l'UT 31 selon leur emplacement. Les caractéristiques de ces fosses sont résumées dans le tableau ci-après



Fig. 28 A et B. Fosses de rejet de crémation UT 1 et 2.





Ster

Fig. 29 A et B. Fosse de rejet de crémation UT 15.



Fig. 30 A et B. Fosse de rejet de crémation UT 26.













Fig. 32 A et B. Fosse de rejet de crémation UT 88.

ST	Plan	Profil	Dimensions	Profondeur	Altitude d'apparition	Mobilier
1	Quadrangulaire	En cuvette	1,03 X 0,8	0,2	1133,35	Urne céramique, os humains calcinés, clous en fer, objets en fer et en alliage-cuivreux
2	Quadrangulaire	Parois sub-verticales Fond plat	0,82 X 0,71	0,2	1133,32	Os humains calcinés, objets en fer et en alliage-cuivreux
15	Irrégulier	Fond plat	0,8 x 0,56	0,2	1133,31	Os humains calcinés
26	Ovalaire	Parois sub-verticales Fond plat	0,9 x 0,55	0,28	1133,32	Os humains calcinés
43	Sub-rectangulaire	Parois sub-verticales Fond plat	1,15 X 0,7	0,25	1133,26	Céramique, os humains calcinés, clous en fer, objets en fer et en alliage-cuivreux
88	Quadrangulaire	Fond plat	1 X 0,8	0,1	1131,8	Céramique, os humains calcinés, clous en fer, objets en fer

À l'exception notable de l'UT 1 qui a livré un vase (urne?) entier, les autres structures étaient, hors matériel anthropologique, relativement pauvres en mobilier. Le terme de fosse de rejet de crémation, plus générique et moins interprétatif, est donc préféré à celui de tombe.

Un trou de poteau UT 52 (fig. 33) a également été reconnu au sein de cet espace. Il est apparu à la même altitude que les structures funéraires et est lui aussi implanté dans l'UT 31 et repose sur l'UT 56. Il présente un plan circulaire d'un diamètre de 0,4 m et son profil en cuvette est conservé sur 0,11 m. Comme il se trouve isolé au cœur de cette concentration, il pourrait s'agir d'un marqueur de surface de l'espace funéraire.

La distribution spatiale de ces structures de part et d'autre du centre du vallon semble marquer la persistante d'un espace de circulation. Bien qu'il n'ait été observé ni en plan ni en stratigraphie, sa présence peut être proposée au travers de cette répartition de structures funéraires de part et d'autre de cet espace, association symptomatique de ces périodes. Le vallon est donc sans doute toujours aménagé et viabilisé durant cette phase, mais une altération par colluvionnement ou action anthropique (récupération, terrassement) en a effacé toute subsistance.

Le matériel céramique issu de l'UT1, peu caractéristique, place cette occupation sans plus de précision entre le milieu du Haut-Empire et le Bas-Empire, soit entre le 2<sup>e</sup> et le 5<sup>e</sup> s. de notre ère (cf. **4.1.2**).



CI DESSUS ET PAGE SUIVANTE:
Fig. 33 A et B. Vues en plan et en coupe (en haut à droite sur l'image)
du trou de poteau UT 52.





### 3.13 NAT 5: colluvionnement de l'Antiquité tardive

Les structures de la phase précédente sont recouvertes par la colluvion UT 53, observée sur l'ensemble de la parcelle. Cette couche a livrée des restes céramiques vraisemblablement rattachables à l'Antiquité tardive (cf. 4.1.2), des clous de chaussure en fer, des fragments de récipients en pierre ollaire et une fibule léontomorphe, considérée comme un marqueur du 1<sup>er</sup> s. de notre ère mais sans doute en position intrusive. Le *terminus post quem* suggéré par la céramique ciblerait la fin du Haut-Empire/l'Antiquité tardive sans plus de précision.



Fig. 34 A et B. Niveau de circulation UT 20.

### 3.14 Période 9 : Voie de l'Antiquité tardive/Haut Moyen-Âge

Enfin, les vestiges les plus récents documentés intègrent la période 9. Il s'agit du niveau de circulation UT 20, de l'empierrement UT 49 et du trou de poteau UT 29.

La voie UT 20 repose sur la couche UT 24/51. Il pourrait s'agir d'un remblai d'installation ou d'un niveau de circulation plus ancien mais oblitéré et remanié. À l'image des axes viaires précédents, UT 20 est orientée est-ouest et se situe en partie centrale de la parcelle (fig.34). Sa position est légèrement décalée au nord par rapport aux niveaux précédents. Bien que fouillée sommairement pour faciliter le décapage initial, elle a été reconnue sur 30 m de longueur pour une largeur moyenne de 7 m et une épaisseur d'environ 0,2 m. Elle se poursuit hors emprise à l'est comme à l'ouest. Elle est constituée de galets, de gneiss et d'éclats calcaires de modules compris entre 0,05 et 0,2 m. L'aménagement empierré UT 49 est installé en bordure méridionale de l'UT 20 (fig.35). Cet agencement quadrangulaire de 4 x 2,5 m est composé de schistes, de calcaires et d'ardoises d'un module pouvant aller jusqu'à 0,7 m.





Fig. 35 A, B. Vues en plan de l'aménagement UT 49.



Fig. 35 C. Vue en coupe de l'aménagement UT 49.

Aucune fosse d'implantation ne lui est associée et il repose directement sur le cailloutis de la voie.

Le trou de poteau UT 29 prend place dans la moitié sud de l'emprise (fig.36). Il présente un creusement de plan sub-ovalaire (0,9 x 0,6 m) et de profil en cuvette d'environ 0,5 m de profondeur. Plusieurs blocs et dalles de schistes son présents dans son remplissage. Ils font office de calage pour un poteau central dont le négatif est encore visible au centre de la fosse d'implantation. Son niveau d'insertion dans l'UT 24 est le même que pour la voie.

À la suite de l'abandon du secteur, un remblai ou une colluvion (UT5/23) vient recouvrir l'ensemble des vestiges.

L'ensemble du mobilier datant collecté dans ces diverses unités renvoie quasi-exclusivement à l'Antiquité tardive ou au début du Moyen-Âge: la couche UT 24 sous-jacente à la voie UT 20 comporte de la céramique potentiellement rattachable à l'Antiquité tardive (cf. 4.1.2). La voie UT 20 a livré de la céramique de l'Antiquité tardive, des fragments de pierre ollaire et un ardillon scutiforme en argent de boucle de ceinture, caractéristique de la fin de l'Antiquité tardive et du début du Haut Moyen-Âge. Et pour finir le remblai/colluvion UT 5/23 comporte des restes céramiques de l'Antiquité tardive ainsi qu'un fragment de verre du Haut Moyen-Âge.





Fig. 36 A et B. Vue en plan et en coupe du trou de poteau UT 29.

### 3.15 Niveaux postérieurs et structures non-phasées

Les niveaux postérieurs aux vestiges précédemment décrits n'ont pas été observés durant l'intervention, car déjà décapés (cf. 1.3.1.1). Néanmoins, les sondages réalisés en amont restituent un recouvrement moyen d'environ 2,5 m entre le niveau de surface avant l'opération et les premières couches archéologiques documentées (période 9).

Deux structures n'ont pas pu être calées chrono-stratigraphiquement. Il s'agit des UT 77 et 78. La première correspond à un trou de poteau ovalaire (0,21 x 0,15 m) au profil à bords droits et fond plat, de 0,1 m de profondeur. La seconde UT 78 est un foyer ovalaire (0,45 x 0,38 m) de 0,1 m d'épaisseur (fig. 37). Elle est comblée d'un sédiment limono-argileux brun-roux rubéfié contenant quelques charbons de bois centimétriques.

Ces deux structures fossoyées se développent en limite nord de l'UT 73, au contact avec l'UT 82 (moraine et rocher altérés), dans la remontée du terrain naturel. Il apparait donc peu aisé, sans matériel ni datation <sup>14</sup>C, de leur attribuer un phasage.

Enfin notons que le deuxième solin ou mur de pierre sèche découvert lors des opérations de sondages en partie occidentale de l'emprise n'a pas été retrouvé pendant l'investigation. Comme cette étape avait déjà été terrassée jusqu'au fond de fouille du projet et soumise pendant une longue durée aux aléas climatiques, sa documentation a été abandonnée au profit des secteurs mieux préservés.







# 4 Études et analyses

### 4.1 Études de mobiliers

### 4.1.1 La céramique pré-et protohistorique

C. Niţu

Un lot de 224 tessons pour un poids de 691 g provient du site récemment exploré à Lens.

La céramique est issue de sept unités de fouille: UT 12, 31, 40, 56, 62, 67 et 74. Le poids moyen de 3 g atteste une conservation médiocre et aucun recollage n'a été possible14. Ces éléments trop fragmentés ne permettent pas de restituer une forme.

### 4.1.1.1 La céramique néolithique

La majorité des tessons, soit un nombre de 207, sont issus de l'unité UT 74 et se rattachent à la poterie néolithique, plus précisément au Néolithique moyen.

Grossière pour la majorité, la céramique est de couleur jaune-orange à brun et brun-noir à surface généralement lissée.

Dans ce corpus ont été individualisés cinq fragments de bord, dont quatre à lèvre amincie et biseau interne ou externe, et un à lèvre légèrement aplatie, ainsi que six moyens de préhension (annexe 8.1).

Les bords ont des dimensions très réduites et ne permettent pas la restitution du diamètre à l'embouchure. Deux d'entre eux portent un moyen de préhension sous la forme d'un petit mamelon situé 20 mm plus bas que la lèvre. Ces bords pourraient appartenir à des récipients plus haut que large apparentés à la famille des jarres.

Outre les cinq petits mamelons, un fragment d'un moyen de suspension est à signaler dans ce lot. Les mamelons sont arrondis, légèrement pointus et de petites dimensions (10 mm).

Le bord muni d'un mamelon est le seul élément caractéristique et qui nous permet de rattacher ce petit ensemble au Néolithique moyen II (Cortaillod de type Petit-Chasseur? Saint-Léonard?), entre 4000 et 3400 av. J.-C.<sup>15</sup>

### 4.1.1.2 La céramique protohistorique

Un petit lot composé de 17 tessons se rattache à la Protohistoire en sens large.

Deux fragments de fonds plats mis au jour dans les UT 12 et 56, ainsi qu'un tesson de panse décoré d'un cordon lisse en pâte fine (UT 62) suggèrent une fréquentation plus récente, durant les âges des Métaux.

### 4.1.2 La céramique antique

C. Hervé

Le corpus de céramique antique comprend 62 tessons pour un NMI cumulé de 24 individus<sup>16</sup>, sans prendre en compte les deux vases du contexte funéraire (inventaire précis: annexe 8.2). Il s'agit généralement de petits fragments pour lesquels les identifications typologiques sont rares, et parfois incertaines.

### 4.1.2.1 Une majorité de tessons datés de l'Antiquité tardive

<sup>15</sup> Piguet 2011, p. 149-152, pl. 7/1, 8/2, 9/7

<sup>16</sup> Il s'agit du nombre obtenu en additionnant le NMI obtenu pour chaque UT. Un nombre important de ces individus correspondent en réalité à des fragments de panse sans identification typologique possible.

La fragmentation a été aggravée par le lavage et le conditionnement.

La majorité des tessons semblent se rattacher à la période de l'Antiquité tardive (deuxième tiers du 4° s. – 5° s.). C'est particulièrement le cas de ceux qui composent le lot de l'UT 20 (INV.229). On y trouve en effet deux fragments de bol à revêtement argileux, l'un hémisphérique et l'autre caréné, et deux autres bols avec une couverte interne plombifère, dont un présente des traces de feu.

Cette dernière catégorie est courante dans l'arc alpin aux 4° et 5° s. En revanche, si elle se maintient en Italie du Nord jusqu'au 7° s., elle semble ne plus apparaître sur le versant nord des Alpes après le 5° s.<sup>17</sup>

Sous ce niveau de circulation, l'UT 53 (INV.266) livre un tout petit fragment que nous proposons d'assimiler à une assiette de type Lamb. 4/3618. Les deux autres tessons de ce petit lot sont également des restes de productions à revêtement argileux.

Plus récente, et peut-être en partie remaniée, l'UT 5 (INV.240) contient un fragment de bord qui pourrait être de type Chenet 320, même si sa provenance de Gaule du Nord-Est n'est pas assurée. Outre quelques autres tessons à revêtement argileux, le lot de mobilier de l'UT 5 livre également un fragment de verre daté du Haut Moyen Âge et un reste de pot de fleurs récent.

### 4.1.2.2 Les céramiques des structures funéraires

Le vase INV.07, entier, déposé dans la fosse UT 1, qui contenait quelques fragments d'os brûlés, est un bol à revêtement argileux de type Lamb. 2/37, avec un registre intermédiaire décoré d'ocelles imprimées (fig.38). Rien ne laisse penser qu'il est passé sur le bûcher. La pâte n'en porte pas les stigmates. Quant à l'aspect parfois irrégulier du vernis - brillant voire métallescent –, il est régulièrement observé sur ce type de production.

Si cette forme, avec ce décor en particulier, apparaît dès le courant du 2e s. en Suisse occidentale, elle est encore souvent attestée jusqu'au 5e s. Elle y est encore produite dans les ateliers savoyards qui ont largement diffusé leur production et sans doute aussi influencé les officines locales19. L'aspect du vase, que ce soit au niveau de l'épaisseur de la pâte ou de celui du vernis, nous incite, sans argument décisif, à le placer au cours de l'Antiquité tardive.

Les tessons de l'UT 50 appartiennent sans doute au même vase (INV.150, 151, 152, 153, 155, 156, 157, 158, 160). Il s'agit d'un fond de pot à pâte grise, visiblement non tourné. Assurément brisé avant son enfouissement

dispersé, il l'était probablement déjà lors d'un passage au moins partiel sur un feu (bûcher?). Deux éléments du fond qui recollent possèdent en effet une surface très différente, marquée ou non par des traces d'ustion. En l'absence d'élément typologique, il n'est pas possible de formuler une hypothèse de datation pour ce vase.

### 4.1.2.3 Quelques témoins un peu plus anciens

Seulement deux éléments évoquent une datation un peu plus ancienne, au cours du Haut-Empire. Pour le premier, il s'agit d'un mortier à collerette en pâte claire, forme classique et très répandue entre le milieu du 1er s. et le 3e s. apr. J.-C. (UT 53, INV.288). Le second est un plat à engobe interne rouge, qui comporte des traces de feu liées à son utilisation comme récipient à cuire (UT 31, INV.255). Son bord simple, légèrement épaissi à l'intérieur, le rapproche d'un exemplaire découvert à Massongex dans un ensemble daté entre 10 av. et 10 apr. J.-C.20

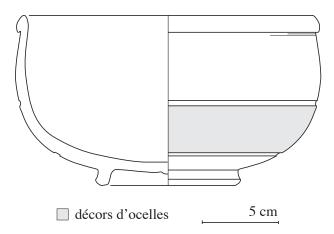


Fig. 38. Vase de type Lamb. 2/37.

<sup>7</sup> Haldimann, Paccolat 2019, p. 62-63

<sup>18</sup> Typologie des revêtement argileux rassemblée dans une étude d'Isabelle André (André 2010).

<sup>19</sup> notamment André 2010

<sup>20</sup> Céramique romaine en Suisse 1999, pl.27, n°38

### 4.2 Analyses par le radiocarbone

Échantillon	UT	Туре	Âge conventionnel	Âge calibré	Époque	Période
LSP19-PLV067	85	TP	6450 +/- 40 BP	5479-5331BC (95,4%)	Néolithique ancien	1
LSP19-PLV069	74	Couche d'occupation	5570 +/- 40 BP	4491- 4473 BC (3,8%) 4460-4342 BC (91,6%)	Néolithique moyen I	2
LSP19-PLV057	69	Foyer	4395 +/- 35 BP	3311-3299 BC (0,8%) 3285-3273 BC (0,8%) 3268-3242 BC (2,8%) 3104-2908 BC (91,0%)	Néolithique final	3
LSP19-PLV042	63	Foyer	3160 +/- 35 BP	1505-1384 BC (89.3%) 1340-1315 BC (6,2%)	Bronze moyen	4
LSP19-PLV033	68	Empierrement	2975 +/- 35 BP	1372-1355 BC (2.2%) 1297-1055 BC (93,2%)	Bronze final	5

## 5 Conclusion

e principal apport de cette opération est donc la confirmation de plusieurs périodes d'occupations distinctes sur la commune de Lens, jusqu'à présent seulement supposées sur la base de découvertes anciennes ou de contextes funéraires. Les observations réalisées permettent de proposer une fréquentation aux périodes pré, protohistorique, antique et alto-médiévale.

La fréquentation des lieux au Néolithique ancien et moyen est tout particulièrement remarquable. En effet, peu de sites ouverts sont connus régionalement pour ces périodes à ces altitudes. Il s'agit en général plutôt d'abris sous roche (à l'image par exemple de Zermatt-Alp Hermettji) ou de zones de franchissement (par exemple les cols du Simplon ou du Schnidejoch). Dans l'environnement proche, un site du Néolithique moyen a été investigué à Grimisuat-Champlan<sup>21</sup>. Il se compose d'un grand empierrement et d'un foyer. Sa situation, au fond d'une dépression humide, rappelle quelque peu celle de Lens-Pramounir. Ainsi, Lens est à notre connaissance l'un des sites ouverts reconnus les plus ancien à l'échelle régionale à cette altitude, comparable au site de St-Martin-Gréfric / Plateau d'Ossona <sup>22</sup>.

Pour l'espace funéraire d'époque romaine, une fois l'étude complète des fosses et de leur matériel réalisée, une confrontation avec les sites de Crans-Montana-Projet Bluche 2000<sup>23</sup>, de St-Martin-Gréfric / Plateau d'Ossona<sup>24</sup> et de Randa-Maison Biffiger<sup>25</sup>, sans doute contemporains de celui de Lens-Pramounir, semble intéressante. Cette dernière, fouillée partiellement en 2013, est une nécropole de moyenne altitude (1450 m) qui a livrée plus d'une vingtaine de fosses contenant des urnes cinéraires datées du 4° s. de notre ère.

Cette persistance millénaire de l'occupation, avec notamment plusieurs voies successives dont le tracé devait desservir par le nord-est la colline en surplomb, dénote un espace privilégié et favorable à l'activité humaine. En effet, le petit plateau sommital de cette colline apparaît comme propice à l'installation d'un habitat multi-phasé, ce que suggère tout du moins le matériel archéologique collecté dans les niveaux de ruissellements qui recouvrent ses pentes et le fond du vallon.

Dans le cadre de l'élaboration complète des données, la réalisation de datations complémentaires par le radiocarbone permettrait d'affiner la chronologie de ces différentes occupations. De futures interventions, notamment sur la colline en surplomb, seraient à même d'en préciser les modalités et les caractéristiques.

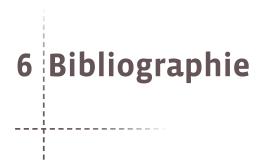
<sup>21</sup> Mariéthoz 2009, p.271

Paccolat, Guex 2008, p. 13 et diagramme chrono-stratigraphique

<sup>23</sup> Mariéthoz 2002, pp. 8-11; Mariéthoz, Paccolat 2006, pp. 421-422

Paccolat et Guex 2008, p. 16

<sup>25</sup> Paccolat 2014, p.240



### André 2010

ANDRE (I.) – Typologie et archéométrie des céramiques à revêtement argileux du Plateau suisse occidental : résultats préliminaires, in *SFECAG, Actes du colloque de Chelles*, 2010, p. 575-588.

### ASSPA 1917

Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie, ASSPA 10, 1917, p. 42, 55, 58, 93, 70-72, 88, 99.

### ASSPA 1958/1959

Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie, ASSPA 47, 1958/59, p.144-147, 161, 163-164, 185-186, 192, 198-201 205 fig. 45, 209, 219-222.

### ASSPA 1970

Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie, ASSPA 55, 1970, p. 33, 41 fig.1, 73.

### Badoux et al. 1959

BADOUX (H.), BONNARD (E.), BURRI (M.), VISCHER (A.) – Feuille 1286 St-Léonard. Atlas géologique de la Suisse au 1: 25000, feuille 35 (version pixélisée). Office fédéral de la topographie - Swisstopo, Wabern.

### Baize, Girard 2009

BAIZE (D.), GIRARD (M.-C.) – *Référentiel pédologique 2008*. Association française pour l'étude du sol (AFES), éditions Quae, Versailles, 2009.

### Bocksberger 1964

BOCKSBERGER (O.-J.) – Âge du Bronze en Valais et dans le Chablais vaudois, Lausanne, 1964.

### Céramique romaine en Suisse 1999

SCHUCANY C., MARTIN-KILCHER S., BERGER L., PAUNIER D. (dir.), Céramique romaine en Suisse, Antiqua 31, Publication de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie, Bâle, 1999.

### David-Elbiali 2000

DAVID-ELBIALI (M.) La Suisse occidentale au 2° millénaire av. J.-C.: chronologie, culture, intégration européenne, 2000.

### Drack 1964

DRACK (W.) Ältere Eisenzeit der Schweiz, Die Westschweiz: Kantone Freiburg, Genf, Neuenburg, Waadt und Wallis, 1964, 61. Materialhefte zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz H 4, 1964, p. 61-62.

### Dubosson 2006

DUBOSSON (B.) – Pratiques funéraires de l'Antiquité tardive et du Haut-Moyen-Age en Valais, Mémoire de Master d'Archéologie à l'UNIL, 2006.

### Gabus et al. 2008

GABUS (J. H.), WEIDMANN (M.), SARTORI (M.), BURRI (M.) – Feuille 1287 Sierre. *Atlas géologique de la Suisse au 1:25000, Notice explicative 11,* Office fédéral de la topographie -Swisstopo, Bern, 2008.

### Gallay, Kaenel, Wiblé et alii 1986

GALLAY, (A.), KAENEL (G.), WIBLE (F.) et alii – Le Valais avant l'histoire, 14000 av. J.-C. - 47 apr. J.-C., Sion, 1986.

### Giroud 1865

GIROUD (E.) – Histoire ancienne des Alpes Maritimes, Cottiennes, Graïes et Poenines, manuscrit inédit déposé aux Archives de l'Hospice du Grand Saint-Bernard, 1865, Martigny, p. 474-480.

### Guélat 1995

GUÉLAT (M.) – Sion-Tourbillon et Savièse-Château de la Soie (VS): étude micromorphologique et minéralogique du substrat læssique. Géologie du Quaternaire et Géoarchéologie, Delémont, inédit.

### Guélat 2013

GUÉLAT (M.) – Les lœss de la vallée du Rhône. *Bulletin de la Murithienne* 131, p.109.

### Guélat 2020

GUÉLAT (M.) – Contexte géologique in PACCOLAT (O.) - Le site archéologique du plateau des Frisses à Ayent / Argnou (Valais, Suisse).

Occupations préhistoriques et ferme gallo-romaine. Cahiers d'archéologie romande, 185, Lausanne, 2020, p. 17-18.

### Guélat à paraître

GUÉLAT (M.) – Analyse micromorphologique in MARIÉTHOZ (F.) et al. - St-Léonard (Valais), Les Grands Prés, Cahiers d'archéologie romande, Lausanne.

### Haldimann, Paccolat 2019

HALDIMANN (M.-A.), PACCOLAT (O.) – Sion, Sous-le-Scex (Valais, Suisse). III. Développement d'un quartier de la ville antique, Archaeologia Vallesiana 16, Cahiers d'Archéologie Romande 176, 2019.

### Junghans, Sangmeister, Schroeder 1968

JUNGHANS (S.), SANGMEISTER (E.), SCHROEDER (M.) – Kupfer und Bronze in den frühen Metallzeit Europas, Berlin 1968.

### Mariéthoz 2002

MARIÉTHOZ (F.) – Randogne, Bluche, «Bluche 2000», Rapport d'activité, A.R.I.A., Sion 2002.

### Mariéthoz 2009

MARIÉTHOZ (F.) – Grimisuat VS, Champlan, Les Grands Champs, In Annuaire d'Archéologie Suisse, AAS 92, 2009, p.271, fig. 2.

### Mariéthoz, Paccolat 2006

MARIÉTHOZ (F.), PACCOLAT (O.) – Randogne, distr. de Sierre, Complexe «Bluche 2000», *In: Vallesia*, 2006, p. 421-422.

### Paccolat 2014

PACCOLAT (O.) – Randa VS, Randa, maison Biffiger, In: *Annuaire d'Archéologie Suisse,* AAS 97, 2014, p.240.

### Paccolat, Guex 2008

PACCOLAT (O.), GUEX (M.-P.) – Saint-Martin, La Greferic, Interventions 2005-2006: Un habitat inédit de moyenne montagne (Néolithique au Haut Moyen-Age), Rapport de fouille, Sion 2008.

### Peyer 1974

PEYER (S.) – *Die Eisenzeit im Wallis, Schweizerisches Landesmuseum* (Archäologische Forschungen) (document non publié consultable à l'Archéologie cantonale à Sion), 1974.

### Piguet 2011

PIGUET (M.) – La céramique du Néolithique moyen du site de Petit-Chasseur à Sion (Valais). *In*: BESSE (M.), PIGUET (M.), *Le site préhistorique du Petit Chasseur (Sion, Valais)* 10. *Un hameau du Néolithique moyen,* Archaeologia Vallesiana 6, Cahiers d'archéologie romande 124, 2011, p. 141-156.

### Sauter 1960

SAUTER (M.-R.) – Préhistoire du Valais, Des origines aux temps mérovingiens, Deuxième supplément à l'inventaire archéologique (1955-1959). *In: Vallesia XV*, 1960, p. 245.

### Schmid-Sikimić 1985

SCHMID-SIKIMIĆ (B.) – Armschmuck der Hallstattzeit in der Schweiz, Germania, 63, Mainz: von Zabern, 1985.